



MAGNY-LES-HAMEAUX

Magny-les-Hameaux, le mardi 29 avril 2025,

Madame Anne Deudon

78 114 Magny-les-Hameaux

**Service communication**

Affaire suivie par : [REDACTED]  
Tél : 01 39 [REDACTED]  
Courriel : [REDACTED]

**Objet : proposition de suspension de la rubrique Expression Libre pendant la période électorale**

Madame la Conseillère municipale,

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026.

Dans ce contexte et dans un esprit de neutralité, je vous propose de suspendre la publication de la rubrique Expression Libre dans le magazine municipal ainsi que la mise en ligne des tribunes de chacun des groupes sur le site de la Ville et la page Facebook officielle de la commune.

Cette proposition prendrait effet à compter du Magny Mag' de septembre 2025 - n°277.

En conséquence, si vous optez pour cette suspension provisoire, votre dernière tribune serait publiée dans l'édition estivale n°276 couvrant les mois de juin, juillet et août 2025. Ce Magny Mag' étant finalisé le mardi 20 mai, vous devrez la transmettre au service Communication le lundi 5 mai 2025 (pour rappel).

Je vous remercie par avance de m'avertir de votre décision par courriel, impérativement avant le lundi 2 juin, à l'adresse suivante : [REDACTED]

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère municipale, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Bertrand Houillon**

**Maire de Magny-les-Hameaux**

